

## PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

### MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR  
MONSIEUR GUY OUVRARD

Comme beaucoup de mes concitoyens, j'ai entendu parler sur le tard du projet d'éoliennes industrielles de Saint-Valentin. Peut-être à cause d'une publicité insuffisante, peut-être en raison d'un manque d'attention de ma part. Je me suis donc fait un devoir d'assister à la plupart des séances d'information sur le sujet et des audiences publiques.

D'entrée de jeu, je trouvais curieux l'idée d'implanter des éoliennes industrielles dans la région. Après avoir assisté aux audiences, je trouve maintenant l'idée absurde et dangereuse.

L'agriculture, les loisirs, le tourisme et l'histoire sont les principales caractéristiques de la région. La région est relativement peuplée avec des moments forts en été et est faiblement industrialisée.

Les terres qui seraient utilisées pour ces éoliennes sont réputées les plus fertiles du pays. Les promoteurs ont beau présenter des dessins démontrant l'impact minimal qu'aurait leur projet, les nécessités, les urgences, le hasard, etc. auront tôt fait de dévoiler que ce sont des rêves de dessinateurs. J'ai visité Cap-Chat il y a quelques années, c'est tout dire! Il en est de même des photos-montages visant à minimiser l'impact visuel des éoliennes dans le paysage. C'est se moquer des gens. À vouloir prouver à tout prix, on prouve le contraire!

Dans le même volet, advenant la construction des éoliennes industrielles, le fait de ne pas exiger de provision pour leur démolition avant dix ans est problématique. Tandis que ces éoliennes se désintègreront au milieu des champs, je vois déjà des séries d'avocats débattre à cet effet de la responsabilité financière de l'entreprise, du gouvernement, des municipalités, d'Hydro-Québec ou des cultivateurs jusqu'en Cour suprême du Canada en 2035 ou 2040. Il y a beaucoup de sites orphelins au Québec. Les grandes montagnes que l'on voit à l'horizon ne seront jamais plus belles avec des éoliennes installées devant elles.

Au cours d'une assemblée publique, le représentant du promoteur a déclaré que l'entreprise possédait les droits terrestres, aériens et souterrains sur les sites et voies d'accès qu'elle détient. Je n'ai pas saisi ou entendu la réponse sur ces droits souterrains. Flotte-t-il sur ces lots une certaine odeur éventuelle de gaz de schiste?

L'histoire et la géographie ont joué un grand rôle dans la région. La vallée du Richelieu, dans un premier temps, fut la voie du commerce et de la guerre. De nos jours, elle est un lieu privilégié pour les loisirs et le tourisme. Nul besoin de dire qu'on y trouve une foule de vestiges très bien conservés des siècles passés tant du point de vue militaire que social et civil. Tout au long des routes, on y trouve aussi bien de grandes demeures bourgeoises que de plus modestes maisons de pierres très bien conservées ou restaurées. Le paysage qui entoure

toute cette histoire ne sera plus jamais le même avec ces immenses structures métalliques.

Je n'ai pas une grande confiance dans les études sur la faune. À Toronto, la tour du CN a démontré certaines failles dans ces études. Chaque année, plusieurs milliers de grands oiseaux meurent après avoir frappé la tour. On a attribué ce grand nombre au fait que la tour est construite au milieu d'une mer de béton, il n'y a pas de végétation pour cacher les cadavres d'oiseaux, ni de carnivores pour les dévorer. Notons de plus que la tour n'a pas de pales et ne projette pas les oiseaux ailleurs. Des employés sont chargés au petit matin de ramasser les cadavres (référence : journaux torontois).

Dans notre région, si les oiseaux évitent une première éolienne, ils tomberont sur une deuxième ou une troisième éolienne et ainsi de suite. Peut-être les études présentées sont exactes, peut-être elles ne le sont pas. J'ai un sérieux doute.

Quant à la dépréciation immobilière, tout semble dépendre des lieux et des circonstances. Dans certains cas, il y a peu ou pas de dépréciation, dans d'autres oui et d'importance. Dans un cadre champêtre comme le nôtre où l'on recherche le calme et la beauté des lieux, le résultat ne peut qu'être négatif sur la valeur de nos propriétés.

Sur la santé, je comprends les promoteurs de ne pas soutenir que leurs éoliennes permettraient à la médecine québécoise de devenir un leader mondial en matière de maladies reliées aux éoliennes. Toutefois, ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas tenir compte des effets négatifs que peuvent avoir leurs produits. Le bruit et les vibrations sonores peuvent rendre la vie impossible.

Je m'oppose au pouvoir qu'aurait une municipalité ou le propriétaire d'un lot d'imposer à ces voisins des contraintes comme ce serait le cas ici avec le projet éolien de Saint-Valentin. Cela équivaut à une forme d'expropriation et cela sans même avoir été consulté ou d'entente préalable. C'est inacceptable.

Finalement, je dois parler d'Hydro-Québec qui semble loin d'être enthousiaste face à ce projet qui à première vue, ne semble pas avantageux pour elle (prix d'achat vs prix de vente du kw). À différentes reprises, son représentant a déclaré qu'Hydro-Québec n'était qu'acheteur, qu'un rouage, qu'une courroie de transmission, que contrairement à une longue tradition, Hydro-Québec n'était pas vraiment concernée par l'acceptabilité sociale du projet. Elle semble agir contre son gré et appuie du bout des lèvres cette aventure.

Un promoteur a découvert qu'il y avait une plaine et du vent dans la vallée du Richelieu et il s'y est lancé tête baissée sans prendre en considération les points suivants :

- Il ne s'agissait pas de terres marginales à mettre en valeur, mais de terres de première classe;
- Il ne s'agissait pas d'une population isolée et dispersée, mais d'une population nombreuse et solidaire qui s'oppose au projet;
- Les loisirs et le tourisme y tiennent une grande place et qu'en y introduisant une aire de développement industriel, on détruit le charme et l'intérêt des lieux;
- En détruisant le charme et l'intérêt des lieux, on diminue de même la valeur immobilière de l'ensemble des propriétés;
- On ne peut impunément choisir les études qui nous conviennent sur des thèmes aussi divers que la santé, la faune, l'acceptabilité sociale, l'histoire et la dépréciation immobilière et ignorer les autres études;
- Finalement, le promoteur est parvenu, dans une population dans son ensemble favorable à l'énergie éolienne à certaines conditions, a renversé le courant.

Je dis donc oui à l'industrie éolienne, mais pas à n'importe quel coût. L'industrie ne doit pas détruire un milieu naturel, social et économique, mais s'y intégrer, l'aider à se développer et à se perpétuer. Ce n'est pas le cas avec le projet éolien de Saint-Valentin. Pour le promoteur, il n'y a que du vent et une plaine.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet éolien de Saint-Valentin.

Mémoire présenté au BAPE par :

[Redacted]  
[Redacted]  
Tél. [Redacted]

